Envoyé en préfecture le 02/10/2020
Reçu en préfecture le 02/10/2020
Affiché le
ID : 059-200041960-20200928-CC_2020_151-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

DELIBERATION
CC_2020_151

OBJET :

Cession du lot n°9 du parc d'activité INNOVA'PARK à CYSOING à la société

NORD CARRELAGE

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 45

Suppléants présents : 2

Procurations : 5

Nombre de votants : 52

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt, le 28 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 21 septembre 2020, conformément à la loi.

Présents :
Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1ère Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2ème Vice-Président
Michel DUPONT, 3ème Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4ème Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5ème Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6ème Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7ème Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8ème Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9ème Vice-Président
Sylvain CLEMENT, 10ème Vice-Président
Bernadette SION, 11ème Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12ème Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Marie ENJALBERT, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Thierry LAZARO, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :
Olivier VERCRUYSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Michel PIQUET, procuration à Ludovic ROHART
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ

Absents excusés :
François-Hubert DESCAMPS, remplacé par sa suppléante Françoise RESZEL-MATHIS
Pascal DELPLANQUE, remplacé par sa suppléante Anne-Sophie VANDERMESSE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

Envoyé en préfecture le 02/10/2020
Reçu en préfecture le 02/10/2020
Affiché le
ID : 059-200041960-20200928-CC_2020_151-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 septembre 2020

Délibération CC_2020_151

Cession du lot 9 à INNOVA'PARK à la société NORD CARRELAGE

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,
Considérant l'aménagement du parc d'activité INNOVA'PARK à CYSOING,

Considérant qu'il est proposé de vendre le lot 9 d'INNOVA'PARK à CYSOING à la société NORD CARRELAGE, au prix de 43 € HT/m²,

Vu l'avis n°2017-585V1492 du service des Domaines estimant le prix de vente à 43 € HT/m².

Vu l'avis 2020-168V0023 en date du 21 janvier 2020 du service des Domaines qui évalue désormais les terrains à 45 €/m²

Considérant que l'emprise totale proposée à la vente est de 4 754 m² et correspond aux parcelles :

- ZM170 pour 1 076 m²
- ZM 175 pour 897 m²
- ZM 180 pour 1 508 m²
- ZM 186 pour 1 313 m²

Soit un total de 206 142€ HT auquel s'ajoute la TVA sur la marge pour une emprise totale de 4 794 m².

Considérant que la vente des terrains à bâtir réalisée par la CCPC, dans le cadre de son opération d'aménagement « INNOVA'PARK », constituant une opération économique, est soumise de plein droit à la TVA.

Ouï l'exposé de son Président,

DECIDE (par 52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 52 VOTANTS)

- D'acter la vente du lot n°9, du parc d'activité INNOVAPARK à CYSOING au profit de la société NORD CARRELAGE ou de toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer, au prix de 43 € HT/m², auquel s'ajoute la TVA sur la marge,

- D'autoriser son Président ou toute personne pouvant s'y subdéléguer, à signer tout contrat, avant contrat, se faire procurer tout titre et pièce et généralement faire le nécessaire, dans le cadre des formalités nécessaires à la réalisation de cette vente,

- De mandater Me HERLEM, notaire à CYSOING, pour la rédaction de l'acte de vente.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES * PÉVÈLE CAREMBAULT *